

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi, le 12 juin 2001 à 20h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.**

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Lynn Legault-Niemi, Micheline Lévesque et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Benoit Aumais, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

**2001-06-125 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants : Embauche étudiant – remplacement, Démission – directeur des services communautaires et Trésorier – élections générales du 4 novembre 2001.

ADOPTÉE

**2001-06-126 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 MAI 2001**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 mai 2001, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2001-06-127 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DE MAI 2001**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de mai 2001, au montant de 190,574.80 \$.

ADOPTÉE

**2001-06-128 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE MAI 2001**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de mai 2001, au montant de 868,972.98 \$.

ADOPTÉE

**2001-06-129 ÉTUDES – RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION "SUD" BOUL. ST-JOSEPH/BOUL. PERROT**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'engager le groupe-conseil Génivar inc. à préparer une étude sur les alternatives d'aménagement de l'intersection "sud" des boulevards St-Joseph et Perrot, tel que décrit dans l'offre de service datée du 21 mars 2001, pour un montant de 3,475.00 \$ plus taxes. Cette dépense sera payée à même le surplus libre non autrement appropriée.

ADOPTÉE

**2001-06-130 POLITIQUE D'EMBAUCHE**

Attendu qu'il y a lieu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot se dote d'une politique d'embauche par souci d'équité, de justice et de transparence envers la population;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Benoit Aumais et résolu que le conseil municipal adopte la politique d'embauche et qu'elle soit mise en application à compter de ce jour.

ADOPTÉE

**2001-06-131 ÉTUDE D'ÉQUITÉ SALARIALE**

Attendu qu'en vertu de la Loi sur l'équité salariale, toutes entreprises de plus de 10 employés se doivent de procéder à une étude sur l'équité salariale afin de corriger les écarts salariaux attribuables à la discrimination systémique à l'endroit des emplois à prédominance féminine;

Attendu que l'étude a été complétée par la firme Saucier Conseil inc., expert en rémunération.

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'adopter l'étude sur l'équité salariale tel quel et que les écarts salariaux soient corrigés à compter du 21 novembre 2001.

ADOPTÉE

**2001-06-132 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – NOUVEAU MÉCANISME DE VOTATION**

Considérant que la municipalité s'est prévalu des dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, afin de faire l'essai d'un nouveau mécanisme de votation lors de l'élection générale du 4 novembre 2001 et qu'elle désire s'en prévaloir pour les scrutins postérieurs à cette élection générale, mais tenus avant le 7 novembre 2005.

Considérant que la municipalité est d'accord avec le texte du protocole d'entente à conclure avec le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections du Québec, Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'adopter le texte du protocole d'entente avec le ministre des Affaires municipales et de la Métropole et le Directeur général des élections relativement à l'utilisation d'un nouveau mécanisme de votation soit Accu-vote ES 2000 pour la prochaine élection générale et pour les scrutins postérieurs à cette élection générale, mais tenus avant le 7 novembre 2005.

De mandater le maire et la secrétaire-trésorière de signer, pour et au nom de la municipalité, les trois originaux du protocole d'entente.

ADOPTÉE

**2001-06-133 OUVERTURE DES SOUMISSIONS – CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX**

Après avoir pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions pour la construction des ateliers municipaux en date du 30 avril 2001;

Et après analyse des soumissions déposées;

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Construction Germano au coût de 1,124,982.00 \$ pour la réalisation des ateliers municipaux.

Cette adjudication est conditionnelle à l'approbation de l'emprunt par le Ministère des affaires municipales et de la Métropole et de l'entrée en vigueur du règlement numéro 395.

ADOPTÉE

**2001-06-134 DÉPÔT DU CERTIFICAT DU REGISTRE – RÈGLEMENT NUMÉRO 395**

La secrétaire-trésorière dépose le certificat du registre pour le règlement d'emprunt numéro 395.

**2001-06-135 ÉCLAIRAGE DU PARC DES MÉSANGES**

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'accepter l'offre de service de Denis Bourbonnais & Fils inc. pour la réalisation des travaux d'éclairage du parc des Mésanges au montant de 10,800.00 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise à même le fonds parcs et terrains de jeux non autrement appropriée.

ADOPTÉE

**2001-06-136 ENGAGEMENT – EMPLOYÉ(E)S ATTITRÉ(E)S POUR LES CAMPS DE JOUR DE L'ÉTÉ 2001**

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'engager les personnes suivantes pour les camps de jour de l'été 2001, à savoir :

Les moniteurs/trices recommandé(e)s sont : Karine April, Elecia Brazeau, Caroline Lamarre, Pascal Lapointe, Caroline Montesano, Steven Morrissette, Mylène Nadon, Émilie Ouellet, Véronique Poirier et Geneviève Taschereau.

La responsable pour le service de garde du camp est : Suzanne Martel-Élie.

La préposée pour la pré-maternelle artistique est : Sylvie Paiement.

ADOPTÉE

**2001-06-137 AUTORISATION – CLASSES TEMPORAIRES – ÉCOLE LA SAMARE**

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'autoriser la Commission scolaire des Trois Lacs à installer deux classes temporaires adjacentes à l'école la Samare. Cette autorisation est permise en vertu de l'article 6.1 du règlement de zonage numéro 245 et amendements.

ADOPTÉE

**2001-06-138     TRANSFERT DE CONTRAT – COUPE DE GAZON**

Suite au rapport déposé par le directeur de la gestion du territoire, il est proposé par la conseillère, Micheline Lévesque, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'accepter le transfert de contrat de la compagnie Paysagiste DML inc. à la compagnie Paysagiste Solarco enr. au même coût et aux mêmes conditions.

ADOPTÉE

**2001-06-139     ADJUDICATION – CONSTRUCTION PISTES CYCLABLES**

Il est proposé par la conseillère, Micheline Lévesque, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'accepter l'offre de service de d'Asphalte Trudeau ltée pour la réalisation des travaux de construction de la piste cyclable Virginie-Roy au montant de 21,049.58 \$.taxes incluses. De plus, le conseil autorise ladite dépense selon les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2001.

ADOPTÉE

**2001-06-140     MANDAT PROFESSIONNEL – ÉVALUATION TECHNIQUE DES STATIONS DE POMPAGE DU RÉSEAU SANITAIRE**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois, et résolu de mandater la firme de génie-conseil Les Consultants LBCD inc. pour la réalisation d'une évaluation technique des stations de pompage du réseau sanitaire pour un montant de 12,975.00 \$ plus taxes en conformité avec l'offre de service datée du 25 avril 2001. De plus, le conseil autorise ladite dépense à même le surplus libre non autrement approprié.

ADOPTÉE

**2001-06-141     TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BOISÉ DE L'ÎLE, PHASE II**

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'engager la compagnie Meloche inc. à procéder à des travaux d'aménagement de quatre îlots gazonnés pour un montant de 11,600.00 \$ plus taxes applicables. La dépense sera prise à même le fonds parcs et terrains de jeux non autrement appropriée.

ADOPTÉE

**2001-06-142     MANDAT PROFESSIONNEL – CONTRÔLE DES MATÉRIAUX DE DIFFÉRENTS PROJETS D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver l'engagement de la firme de Laboratoire Génie-Sol pour le contrôle des matériaux du projet Boisé de l'île, phase II. Toutes les dépenses seront payées par le promoteur, la compagnie Jeton Bleu inc.

De plus, le conseil mandate la firme Inspec-Sol inc. pour le contrôle des matériaux du projet de la rue Françoise-Cuillierier, pour un montant n'excédant pas 4 428.46\$ incluant les taxes. Ce montant sera payé selon l'entente entre la compagnie 9096-5856 Québec inc. et la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

ADOPTÉE

**2001-06-143 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 245-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 245 – CRÉATION DE LA ZONE PO4-424**

La conseillère, Gisèle Péladeau donne avis de motion qu'à une séance subséquente, elle déposera un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 245. Ce projet de règlement permettra la création d'une zone PO4-424 permettant le groupe d'usages communautaire, institutionnel et administratif afin d'y permettre l'usage de garderie. De plus, elle demande la dispense de lecture.

**2001-06-144 ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 245-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 245**

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage numéro 245 permettant la création d'une nouvelle zone appelée PO4-424 permettant le groupe d'usages communautaire, institutionnel et administratif afin d'y permettre l'usage de garderie;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 juillet 2001 à 19h30 au Carrefour Notre-Dame, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 245-26 modifiant le règlement de zonage numéro 245.

ADOPTÉE

**2001-06-145 SIGNATURE – CONVENTION DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'autoriser messieurs Jacques Sirois, Benoit Aumais et Michel Tartre, membres du comité de relation de travail, à signer pour et au nom de la municipalité la convention de travail de la directrice générale.

ADOPTÉE

**2001-06-146 EMBAUCHE ÉTUDIANT – REMPLACEMENT**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'engager madame Natasha Robillard à titre d'employée étudiante pour le département de la gestion du territoire et en remplacement de monsieur Samuel Thériault-Langelier.

ADOPTÉE

**2001-06-147 DÉMISSION – DIRECTEUR DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'accepter la démission de monsieur Denis Ladouceur, directeur des services communautaires et ce à compter du 4 juillet 2001.

ADOPTÉE

**2001-06-148    TRÉSORIER – ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 4 NOVEMBRE 2001**

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est soumise au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en ce qui concerne le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants ainsi que le contrôle des dépenses électorales;

Attendu que pour le bon déroulement de l'élection générale qui aura lieu le 4 novembre 2001, il est nécessaire de nommer un trésorier responsable de l'application du chapitre XIII.

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de nommer madame Micheline L. Morency, secrétaire-trésorière adjointe à titre de trésorière pour l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE**

Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire – mai 2001.  
Dépôt du rapport informatif des services communautaires – mai 2001.  
Dépôt du rapport de la bibliothèque Marie-Uguay – mai 2001.  
Dépôt du rapport des activités du service de Police – avril 2001.  
Dépôt des rapports d'activités du service de prévention d'incendie – janvier à avril 2001.

**2001-06-149    LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de lever l'assemblée à 20h43.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Manon Bernard  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Michel Tartre  
Maire

/mw

\*\*\*\*\*

